

Cinq raisons pour lesquelles le gouvernement Trudeau doit protéger Chaque lac, Chaque rivière

Avant d'être élu, le gouvernement Trudeau avait promis de rétablir les mesures de protection fédérales des lacs et rivières du Canada que l'ancien gouvernement Harper avait éliminées.

L'héritage désastreux du gouvernement Harper en matière d'eau laissa sans protection 99 % des cours d'eau du Canada.

En mars 2017, le Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités publia un rapport recommandant que le gouvernement soustraie 99 % des lacs et rivières à la protection en vertu de la Loi sur la protection de la navigation (LPN), laquelle remplace l'ancienne Loi sur la protection des eaux navigables (LPEN). En juillet 2017, le gouvernement Trudeau accepta la recommandation du comité. Transports Canada affirme qu'il établira une procédure pour ajouter les eaux navigables à la liste des lacs et cours d'eau protégés. Cependant, on craint que cette procédure soit si complexe et restrictive qu'elle exclue de fait et pour de bon certains lacs et rivières de la protection offerte par la loi. De plus, avec cette procédure, il en reviendrait aux collectivités de démontrer l'importance de rétablir la protection des eaux navigables alors que ce serait plutôt au gouvernement fédéral de garantir cette protection.

Nous devons tous et toutes envoyer un message explicite aux députés fédéraux qu'il faut protéger tous nos lacs et rivières. Envoyez un courriel à votre député, appelez-le ou organisez une rencontre avec lui et incitez-le à travailler pour le rétablissement de la protection de tous nos cours d'eau.

Voici cinq points clés que vous pouvez présenter à propos de l'importance de protéger Chaque lac, Chaque rivière :

1. En ce moment, sous la LPN quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %) des lacs et rivières au Canada ne sont pas protégés. Ainsi, les projets tels que les barrages, les mines, l'exploitation forestière, l'aquaculture et autres peuvent aller de l'avant sans aucune évaluation de leur impact sur nos lacs et rivières et sur notre droit de se déplacer sur eux. Les collectivités utilisent les lacs et les rivières pour la pêche, les sports de pagaie, la navigation de plaisance, les loisirs et le

tourisme. Dites à votre député fédéral comment vous, votre famille et votre communauté utilisez vos lacs et rivières locaux.



Emma Lui, chargée de la campagne Eau au Lac Cultus.
Conseil des Canadiens CC by-nc-sa 2.0

2. Durant la dernière campagne électorale fédérale, Trudeau promet de restaurer la protection de l'eau. La plateforme de 2015 du Parti libéral promet aux électeurs et électrices qu'un gouvernement libéral rétablirait et renforcerait la protection de l'eau douce. La plateforme affirmait : « Stephen Harper a modifié la Loi sur les pêches et a abrogé la Loi sur la protection des eaux navigables, ce qui a miné nos protections environnementales. Nous passerons ces changements en revue, rétablirons les mesures de protection abolies et en ajouterons d'autres, plus modernes. » D'un océan à l'autre, les électeurs et électrices ont voté pour le « vrai changement » que les Libéraux avaient promis. Si vous avez un député libéral, rappelez-lui sa promesse de rétablir la protection des eaux telle qu'elle était sous la LPEN.

3. Les communautés veulent que tous les lacs et cours d'eau soient protégés. En février 2017, le Conseil des Canadiens déposa 10 000 pétitions signées appelant le gouvernement Trudeau à rétablir et à améliorer la LPEN. La pétition demandait que tous les lacs, cours d'eau et eaux navigables soient pleinement protégés. De plus, elle pressait le gouvernement d'intégrer dans la LPEN l'obligation d'obtenir le consentement libre, préalable et éclairé, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ainsi que la mise en œuvre de sauvegardes strictes pour les eaux navigables afin de faire respecter le droit humain à l'eau et à l'assainissement reconnu par les Nations Unies.

Plus de 250 soumissions ont été présentées au Comité permanent. Des dizaines de soumissions provenaient des Premières Nations et d'organisations autochtones telles l'Union des chefs de la Colombie-Britannique et l'Assemblée des chefs du Manitoba. Ecojustice, Lake Ontario Waterkeepers, Wilderness Canoe Association et West Coast Environmental Law ont aussi présenté leurs soumissions. Plusieurs appelaient au respect des titres et droits autochtones et au rétablissement et à l'amélioration des protections.

4. Les oléoducs et autres projets énergétiques menacent nos lacs et cours d'eau. En 2012, l'ancien gouvernement Harper soustrait à l'inspection fédérale, les grands projets d'oléoducs et de lignes électriques, en vertu de la LPEN. Le Comité permanent recommande maintenant que Transports Canada participe aux processus décisionnels relatifs aux évaluations environnementales des projets d'oléoducs et de lignes électriques qui traversent des eaux navigables. La signification de cette recommandation n'est pas claire à savoir si des examens seront effectués pour toutes les eaux navigables.

Demandez des clarifications à votre député. Le gouvernement Trudeau a déjà donné le feu vert à des projets d'oléoduc des sables bitumineux tels que le projet Kinder Morgan de TransMountain, la Ligne 3 d'Enbridge et le projet de gazoduc NOVA Gas de TransCanada qui doit transporter vers l'Alberta du gaz de schiste provenant du nord-est de la Colombie-Britannique. L'oléoduc de Kinder Morgan traverse 1 309 cours d'eau navigables en Colombie-Britannique et en Alberta, dont beaucoup ne sont pas inscrits sur la liste des eaux navigables protégées. Dites à votre député fédéral que vous êtes préoccupé de l'impact des oléoducs et autres projets énergétiques qui traversent des eaux navigables.

5. La navigation, l'eau propre et l'environnement sont tous liés. Il existe un lien intime entre la navigation, les eaux navigables propres et la protection de l'environnement. Ecojustice a indiqué : « La relation entre la navigation et l'environnement est telle que la protection de la première encourage systématiquement la santé du second. »

Le déversement pétrolier d'Enbridge en 2010 dans la rivière Kalamazoo au Michigan pollua les voies navigables locales et eu une incidence défavorable importante sur la navigation. Le produit déversé dans la rivière pendant 17 heures avant qu'il ne soit arrêté était une substance épaisse semblable

au bitume. À ce jour, le nettoyage des eaux s'élève à plus de 1 milliard de dollars, et les efforts continuent aujourd'hui. Après le déversement, des sections de la rivière et du lac Morrow furent fermées aux activités récréatives et à la navigation pendant près de deux ans. De plus, certaines sections de la rivière demeurent fermées pour des activités de dragage afin de récupérer une partie du bitume dilué submergé plus de trois ans après le déversement. Expliquez à votre député fédéral que des eaux navigables propres sont requises pour la navigation (sports de pagaie, transport et pêche), et qu'elles sont liées à une eau potable propre et à un environnement sain.

D'autres pays considèrent l'eau autrement

Environ au même moment que le gouvernement du Canada décidait de laisser nos lacs et rivières sans protection, la Nouvelle-Zélande accordait au fleuve Whanganui les droits juridiques d'un être humain. Quelques jours plus tard, l'Inde établissait légalement que les rivières Yamuna et Gange sont des « entités vivantes. » Ces décisions historiques reconnaissent le lien intrinsèque entre la vie et l'eau.

Il n'y a rien de plus important que l'eau propre. Nous devons exhorter les députés fédéraux à le reconnaître en rétablissant la protection de Chaque lac, Chaque rivière au Canada.

Pour en savoir plus à propos de la campagne Chaque lac, Chaque rivière du Conseil des Canadiens et signer la pétition, visitez notre site Web à canadians.org/EveryLakeEveryRiver ou téléphonez-nous sans frais au 1-800-387-7177.



Conseil des Canadiens CC by-nc-sa 2.0